

La Marque priée de déborder dans la zone d'expansion de crue

La Pévèle-Carembault aménage actuellement une zone d'expansion de crue (ZEC) au lieu-dit du Pont-Tordoir, à cheval sur les communes de Mérignies et Avelin. C'est la quatrième du territoire. Les riverains de la Marque devraient être protégés des crues décennales.

PAR ANNE-GAËLLE DUBOIS
villeneuve@lavoixdunord.fr

MÉRIGNIES. « On ne sera jamais protégé à 100 % ! » Bernard Chocraux, vice-président en charge de l'environnement à la communauté de communes Pévèle-Carembault, préfère « ouvrir le parapluie ». Mais tout de même, la protection contre les inondations ne sera pas négligeable. Imaginez : 5,40 hectares de terre sont en train d'être décaissés afin de créer 78 000 m³ de rétention possible au Pont Tordoir, là où file la Marque. À cet endroit, elle ne semble qu'un petit cours d'eau bien inoffensif qui arrose Avelin, rive droite, Mérignies, rive gauche. Le filet d'eau qui serpente ici vers Pont-à-Marcq, en provenance de Tourmignies, peut pourtant devenir très colérique. Les habitants qui bordent la rivière se souviennent des inondations de 2000 lorsqu'elle est sortie de son lit.

Concrètement, les ouvriers qui travaillent sur le chantier depuis septembre et jusqu'en février-mars, enlèvent une couche de 15 centimètres d'épaisseur d'argile. Celle-ci est évacuée vers deux chantiers : l'aménagement du nouveau bassin du site ornithologique des Cinq-Tailles à Thumeries (par le Département), ainsi que pour des travaux à Le-forest. Tandis que la bonne terre sera ensuite réétalée sur la surface de la ZEC, pour permettre à la nature de reprendre possession du lieu. Des saules têtards seront replantés, leur grande soif les rend plus utiles que les anciens peupliers.



Bernard Chocraux et Jean-Luc Detavernier, là où sera aménagée la digue de trois mètres de haut.

« En cas de gonflement du débit de la Marque, c'est elle qui assurera le maintien de l'eau en amont de Pont-à-Marcq dans cette fameuse zone d'expansion des crues.

« Le volume a été calculé pour retenir l'eau en cas de crue décennale, c'est-à-dire une crue qui a une chance sur dix de se produire chaque année. Cela ne veut pas dire qu'après une crue, on est tran-

« On lutte contre une crue décennale, c'est-à-dire qui a une chance sur dix de se produire chaque année. »

quille pour dix ans, ça peut arriver deux années de suite ! » note Bernard Chocraux. Des habitants jadis inondés ne le seront plus, mais pour une partie, ceux qui ont une habitation dans le lit mineur, on ne

peut que mesurer le niveau à eau éventuel... » Pour lutter contre une crue centennale, par contre, impossible avec les ZEC, il faudrait trop de terrains. Or, la CCPC a déjà dû exproprier les trois quarts des agriculteurs et pro-

priétaires concernés... « Ce n'est pas évident en termes de pédagogie, admet Jean-Luc Detavernier, président de la CCPC. Mais, les agriculteurs qui le souhaitent pourront faucher l'herbe de la ZEC pour leurs bêtes. » ■

Les ponts de Tourmignies seront élargis

Cette ZEC est la quatrième réalisée par la CCPC. Deux autres ont été créées en 2016 à Cobrieux, le long du Riez de Bourghelles, un affluent capricieux de la Marque ; une troisième au niveau du hameau de Drumetz, du côté d'Attiches. Enfin, une cinquième ZEC (plus petite) va être creusée dès début décembre à Tourmignies, vers Thumeries. Ces cinq zones avaient été prévues lors de l'étude sur tout le bassin-versant de la Marque réalisée après les inondations de 2000. Celle du Pont Tordoir était particulièrement attendue à Tourmi-

gnies. En effet, une fois réalisée, la CCPC va pouvoir agrandir (en juin) les deux ponts du village (rues du Château et Alice-Lerouge), sous-dimensionnés par rapport au débit. Mais ils ne pouvaient pas être élargis sans ZEC, au risque de provoquer une inondation à Pont-à-Marcq. « C'est la solidarité amont-aval », concède Bernard Chocraux. Qui lui-même, en tant que maire de Cappelle-en-Pévèle cette fois, espère plus tard un aménagement dans son village au niveau du Zécart, un autre affluent de la Marque. ■



En chiffres

40 bassins olympiques : c'est l'équivalent du stockage de rétention possible sur le projet global des zones d'expansion des crues, soit 150 000 m³ d'eau.

6,5 hectares ont dû être achetés à des agriculteurs et propriétaires fonciers (expropriés pour une majorité) pour la ZEC de Mérignies-Avelin.

2 millions d'euros : c'est le budget total pour l'aménagement des ZEC de la Pévèle-Carembault et des ponts de Tourmignies (un million en 2016 pour les trois premières ZEC, 760 000 € HT pour la ZEC du Pont-Tordoir et 210 000 € les ponts de Tourmignies).

80 % des fonds sont supportés par l'Agence de l'eau et l'Europe (fonds FEDER).

20 % du budget est apporté par la communauté de communes Pévèle-Carembault.